

L'accès aux droits et l'aide aux victimes

JURISTES MJD

Une juriste vous informe sur vos droits et démarches juridiques. **Sur rendez-vous.**

GREFFIÈRE

Une greffière renseigne sur les procédures civiles et pénales et assure le lien avec le Tribunal Judiciaire. **Sur rendez-vous.**

CIDFF SEF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Sud Est Francilien

Une juriste renseigne et oriente dans tous les domaines du droit notamment droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers. L'association est également spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. **Sur rendez-vous.**



AVIMEJ

Une juriste renseigne et oriente dans tous les domaines du droit et accueille les victimes d'infractions pénales (violences intrafamiliales, agression sexuelle, vol, escroquerie, accident de la circulation...). **Sur rendez-vous.**

AVOCATS DU BARREAU DE MEAUX

Des avocats généralistes ou spécialisés en droit du travail et droit des étrangers, conseillent sur les droits et les démarches à suivre. **Sur rendez-vous.**

NOTAIRE

Conseils juridiques et patrimoniaux (indivisions, successions, divorce...). **Sur rendez-vous.**

ATSM 77

Aide aux tuteurs familiaux (tutelle, curatelle, habilitation familiale). Attention ! L'association ne reçoit pas les majeurs sous mesure de protection. **Sur rendez-vous.**

ASSOCIATION REBOND 77

L'association conseille les personnes en situation de surendettement. **Sur rendez-vous.**

Résolution amiable des conflits

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Favorise le traitement amiable des conflits en matière civile (voisinage, consommation...). C'est un moyen simple et gratuit d'obtenir un accord entre les deux parties. **Sur rendez-vous.**

DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Règle les litiges entre toutes les administrations (CAF, CPAM, CNAV...) et les particuliers. **Sur rendez-vous.**

CERAF - MÉDIATION FAMILIALE

Aide à la résolution de litiges familiaux, séparations, garde enfants... **Sur rendez-vous.**



Missions de la Maison de la Justice

Depuis 1999, la Maison du Justice et du Droit du Pays de Meaux assure sur le territoire une présence judiciaire de proximité.

Elle a pour missions :

De permettre une écoute privilégiée des victimes

De développer le recours aux modes alternatifs de règlement des conflits

De favoriser l'accès aux droits par des permanences d'informations juridiques et des consultations juridiques,

De faciliter l'exécution de mesures judiciaires

Ces missions sont assurées par une équipe permanente et différents partenaires extérieurs.

ce qu'elle ne peut pas faire

La Maison de la justice ne peut pas :

Faire des démarches et procédures aux noms des usagers

Effectuer des calculs comptables notamment en droit du travail

Gérer des demandes à caractère social (logement, surendettement, MDPH, aide financière...)

Faire des démarches administratives (demande de naturalisation, demande de retraite, déclaration fiscale...)

Effectuer des démarches numériques en ligne

Aucune étude de dossier n'est effectuée ni aucun acte dressé.

Maison de la Justice et du Droit

Du Pays de Meaux

Allée Jean Louis Barrault
Centre commercial la Verrière
77100 Meaux

01 60 41 10 80

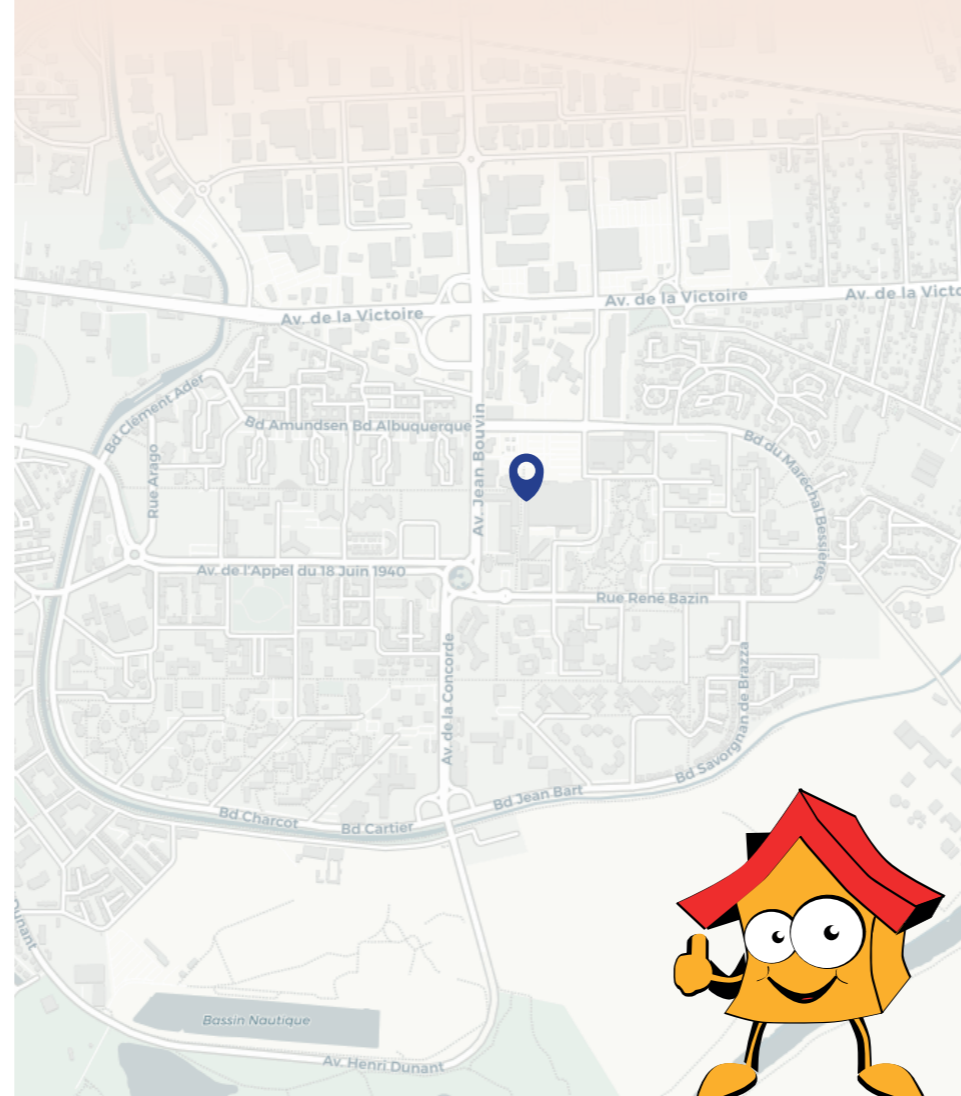
mjd.paysdemeaux@meaux.fr



Ouverture

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

! Pour les permanences sur rendez-vous, contactez l'accueil de la Maison de la Justice et du Droit au 01 60 41 10 80.



Maison de la Justice et du Droit

Du Pays de Meaux

Service public gratuit et ouvert à tous pour être écouté et informé.

Permanences Juridiques gratuites
Informations sur vos droits


MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité


point-justice
informer, orienter, aider


Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération